

EST, PAR LES PRÉSENTES, DONNÉ PAR LE SOUSSIGNÉ, GREFFIER-TRÉSORIER ADJOINT DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ :

QUE le conseil municipal tiendra une séance extraordinaire **mardi le 14 mai 2024 à 18 h 30.**

LA PROCHAINE SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL SE DÉROULERA À LA SALLE DU CONSEIL DE L'HÔTEL DE VILLE

Au cours de cette séance, les délibérations du conseil municipal et la période de questions lors de cette session porteront exclusivement sur les points suivants :

1. Mandat services professionnels – Étude de faisabilité – Services d'égouts et d'aqueduc – École de Boischatel
2. Création de poste – Service des loisirs et de la culture
3. Autorisation de dépenses – Sécurité Domaine du boisé
4. Autorisation de dépenses – Clôtures Domaine de la rivière
5. Autorisation – Vente du lot 6 518 575
6. Demandes de PIIA
7. Autorisation de dépenses – Location de répéteur – Service de sécurité incendie
8. Autorisation de signature – Entente de fin d'emploi
9. Avis de motion et dépôt du projet de règlement numéro 2024-1181 *modifiant le Règlement numéro 2017-1035 ayant pour objet d'établir la tarification de différents services municipaux*
10. Période de questions
 - 10.1 Membres du conseil
 - 10.2 Public
11. Levée de l'assemblée.

DONNÉ À BOISCHATEL, CE 10^e JOUR DU MOIS DE MAI 2024



Daniel Boudreault
Greffier-trésorier adjoint